

Association Syndicale Autorisée

de Vasterival

Siège : Mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer – 76 119

e-mail : AsaVasterival@gmail.com

PROJET DE COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASA DE VASTERIVAL DU 27 FEVRIER 2021

Le Conseil Syndical de l'ASA de Vasterival s'est réuni le 27 février 2021 à 10 heures en la Mairie de Sainte Marguerite sur mer, sur convocation du Président avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 Septembre.
- 2) Lecture du compte administratif, pour validation.
- 3) Présentation du budget primitif.
- 4) Présentation des travaux à réaliser pour 2021.
- 5) Présentation de la convention GR21.
- 6) Mutation.
- 7) Questions diverses.

Le secrétariat de séance est assuré par Philippe Bosquet.

Sont présents

VARIN Gérard, BADIN Laurent, BASIER Catherine, BERTRAND Yves, BOSQUET Philippe,
CHEVALIER François, DELAFONTAINE François, DELAFONTAINE Marc, DUQUESNE Aurélie,
GRUET Arnaud,

DEROIDE Jean-François (pouvoirs à BOSQUET Philippe)
TREVES Nicolas (pouvoirs à VARIN Gérard)

Est présente la suppléante :

TAUBER Michèle

1 Approbation du CR de la réunion du CS du 26 septembre 2020.

Le CR est approuvé à l'unanimité.

2 Lecture du compte administratif pour validation

Catherine Basier présente le compte administratif de l'année 2020. Les couts informatiques ont connu un pic avec l'achat d'un ordinateur 439 € et des couts de démarrage du nouveau logiciel 220 €.

Il est rappelé que l'ASA est tenue de tenir ses comptes sur le même logiciel que celui d'une commune de moins de 500 habitants ce qui explique le cout relativement élevé des logiciels.
L'exercice 2020 a permis de dégager un excédent de 4.112 € ce qui conduit à un excédent cumulé de 12.917 € soit plus ou moins une année de cotisation. Cette situation est jugée acceptable au regard des risques potentiels.

Le compte administratif 2020 est approuvé à l'unanimité.

3 Présentation des travaux à réaliser en 2021

Le Président présente les conclusions de la commission chemins qui s'est réunie le 13 février 2021 :

Réparations et rebouchages sur les chemins de Sainte Marguerite, des Sapins et Amant des Bois (environ 2.800 €).

Remise en place d'une clôture sur le site du panorama (environ 250 €).

Barrières chicanes solidement arrimées (près des propriétés Trêves, Combes et Newens).pour décourager le passage des VTT et des cavaliers (environ 1.100 €).

Solutions pour empêcher les passages de VTT le long de la propriété de Catherine Lefrançois (environ 550 €).

Par ailleurs le contrat avec ACEV sera renouvelé.

4 Présentation du budget primitif

Catherine Basier présente le Budget primitif préparé par la commission gestion qui s'est réunie le 22 février 2021.

Sur la ligne alimentation est prévue une enveloppe de 250 € pour financer des frais de boissons qui agrémenteraient le pique-nique qu'il est prévu d'organiser à l'issue de l'AG 2021.

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité.

Par ailleurs les documents formels suivants sont présentés approuvés et signés.

- le compte de gestion
- la délibération du compte de gestion
- une synthèse du compte administratif
- la délibération du compte administratif
- la délibération affectation du résultat

Comptes simplifiés de l'ASA

CA : Compte Administratif	CA	CA	CA	CA	CA	BP
BP : Budget Primitif	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Alimentation	46	52	38	46	0	250
Abonnement ASA infos	252	256			0	
Informatique fournitures					439	
Informatique abonnement*	217	230	330	339	472	474
Récupération données, formatio		990			220	450
Frais d'envois	112	103	214	154	279	200
Frais administratifs	627	1 631	582	539	1 410	1 374
Bancs, panneaux, rampe	574	647				300
Petit équipement	574	647	0			300
matériaux	224	17		208		500
Entretien annuel	5 107	3 763	3 920	4 320	4 320	4 500
Travaux	10 070	6 994	10 036	1 324	2 637	6 000
Entretien chemins et réseaux	15 401	10 774	13 956	5 852	6 957	11 300
Imprévus						500
Créances en non valeur	173		85	1	0	100
Amortissement		83	83	83	83	83
Total fonctionnement	16 775	13 135	14 706	6 475	8 450	13 357
Investissement	1 244					
TOTAL DEPENSES	18 019	13 135	14 706	6 475	8 450	13 357
Recettes d'investissement		83	166	249	332	415
Cotes annuelles	11 382	11 526	11 850	12 006	12 562	12 600
Excédent fonctionnement repor	14 350	7 739	6 130	3 274	8 805	12 917
TOTAL RECETTES	25 732	19 265	17 980	15 529	21 699	25 932

5 **Présentation de la convention GR 21**

Une nouvelle mouture de la convention GR 21 a été préparée par le Département (en pj)
La précédente n'avait pas été signée et les délibérations du CM de Varengeville sur Mer du 31 mars 2017 et du CM de Sainte Marguerite sur Mer du 23 juin 2017 demandent formellement au Président de l'ASA de ne pas signer cette convention au motif qu'elle n'inclut pas la sente et l'escalier de la Valleuse.

Le CS autorise le Président à signer la Convention sous réserve de nouvelles délibérations des CM annulant les précédentes. A cette fin le Président contactera les Maires afin de reprendre les délibérations de 2017

Gérard Varin indique qu'une réunion dédiée à la Valleuse devrait se tenir le 19 mars 2021 à Sainte Marguerite sur Mer avec le Département (SDIS) représenté par André Gauthier les Maires et le Président de l'ASA.

6 **Mutations**

Pas de nouvelles mutations notifiées depuis le dernier CS.

7 **Questions diverses**

Philippe Bosquet rappelle que le précédent CS avait proposé de tenir l'AG 2021 le matin du 3 juillet et de la faire suivre d'un pique-nique ouvert à tous les membres de l'ASA.

Le week-end des 3 et 4 juillet se déroulera autour de Dieppe l'OXFAM TRAIL (événement qui pourrait mobiliser jusqu'à 500 personnes 200 concurrents et 300 accompagnateurs) et la Salle du Point de Rencontre sera mise à leur disposition.

Compte tenu de cette contrainte il est proposé de reculer d'une semaine la date de l'AG et de retenir le 10 juillet. Aurélie Duquesne et Philippe Bosquet sont désignés pour coordonner la préparation de cet « événement ».

Gérard Varin revient sur un point du dernier CS concernant les 3 stops de la Route de Vasterival. Jean-François Deroide a transmis comme prévu un projet de lettre au Président. Celui-ci ne l'a pas fait suivre considérant que ce point ne rentre pas dans les attributions de l'ASA.

Panneaux et signalisation.

En vue de dissuader les VTT et cavaliers de venir endommager nos chemins, il faut réfléchir à la mise en place d'une signalisation en quelques points stratégiques. Par ailleurs Gérard Varin propose de réaliser une affiche présentant Vasterival et l'ASA qui pourrait être insérée dans le panneau d'affichage municipal près du parking (sous réserve d'autorisation de la Mairie).

Prochain conseil :

24 avril 2021 10H (nouvelle date)

AG 10 juillet 2021 10H (nouvelle date)

La séance est levée à 12 heures.